



# ANAGED

N° 001 / Octobre 2018 / Le trimestriel de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets

## Mag

## GESTION DES DECHETS EN CÔTE D'IVOIRE, UNE NOUVELLE VISION



Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen : un centre moderne de traitement des déchets



**POUR TOUS CAS D'INSALUBRITÉ  
ET DE NUISANCE SONORE, APPELEZ L'ANAGED AU:**

**47 14 00 00 / 01 20 00 00 / 56 50 00 00**



[www.anaged.ci](http://www.anaged.ci)



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

**ENGAGEMENT NATIONAL**  
Tous ENGAGÉS, Tous CONCERNÉS !

**Je ne suis pas un déchet !**



**LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS**



*Luttons tous ensemble contre l'insalubrité et changeons définitivement de comportement pour améliorer notre cadre de vie, notre santé et respecter l'avenir de nos enfants. IL EST URGENT DE DEVENIR RESPONSABLE !*



# SOMMAIRE



**VISITE DE TERRAIN**  
**Le Conseil de Gestion de l'ANAGED sur les chantiers des infrastructures de salubrité**



**P.14** 18<sup>ème</sup> EDITION DE L'OPERATION « GRAND MENAGE » À TOULEPLEU : Le Ministre Anne-Désirée OULOTO sensibilise à domicile

**P.15** FÊTE DES MERES  
L'ANAGED CÉLÈBRE SES « FEMMES »



Directeur de Publication: **Sarrahn T. OUATTARA** • Rédacteur en Chef: **Alain Roger AKICHI** • Secrétaire Général de Rédaction: **Daouda DOSSO** • Comité de Rédaction: **Direction de la Communication et des Relations Extérieures** • Infographie & Impression: **Bureau d'Afric Groupe** • Nombre de tirage : **1500 exemplaires**

# NOS PARTENAIRES



**ARDCI**

Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



MOTAENGL  
AFRICA

CÔTE D'IVOIRE



**ECOTISA**



**La propreté est l'image de la netteté de l'âme »**



disait le célèbre écrivain et philosophe, Montesquieu. A travers cette citation, nous voudrions ici, exprimer notre volonté et notre abnégation à offrir une commune, une ville et un pays propre à tous les ivoiriens.

Oui, un rêve qui pourrait se réaliser si nous y sommes tous impliqués, même si cela ne sera pas de tout repos. Car, comme dit l'adage populaire : « Vouloir, c'est Pouvoir ».

C'est à juste titre que l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité

a multiplié et continue de mettre en oeuvre des actions de salubrité et d'assainissement afin d'offrir aux ivoiriens un cadre de vie sain et salubre.

Les politiques de gestion des déchets n'ont véritablement pas abouti aux résultats escomptés et cela a conduit l'Etat à envisager de nouvelles perspectives. Notamment la modernisation du système à travers une gestion écologique de nos déchets, la mise en place d'une économie circulaire mais surtout, le renforcement de comportements éco citoyens.

Face à ces nouveaux défis, la politique de gestion de la salubrité sous l'impulsion du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, entend emprunter de nouveaux sentiers.

C'est en cela que l'Agence Nationale de Gestion de Déchets (ANAGED), fusion de l'ex-Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR) et de l'ex-Fonds de Financement des Programmes de Salubrité Urbaine (FFPSU) a été créée par décret N°2017-692 du 25 octobre 2017, avec pour objet, la gestion de tous types de déchets en Côte d'Ivoire.

Pour atteindre donc ce but ultime qu'est le bien-être des populations ivoiriennes, l'ANAGED sera accompagnée par les partenaires techniques et opérationnels que sont ECOTI.SA et ECO EBURNIE.

Poursuivant toujours dans la ligne de mire de cette nouvelle politique, l'Etat de Côte d'Ivoire, avec l'appui de partenaires au développement, a financé la construction du 1<sup>er</sup> Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de notre pays à Kossihouen, à 26 km d'Abidjan sur l'Autoroute du Nord.

L'ouverture de ce centre enclenchera la fermeture de la décharge d'Akouédo et ainsi mettra fin au système de stockage de nos déchets qui se trouve être désuet.

Chers lecteurs,

La nouvelle politique de valorisation des déchets se présente comme une réponse concrète aux questions de l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire.

Aujourd'hui, nous souhaitons tous vivre dans un environnement qui rime avec civisme, propreté et bonne santé.

A cet effet, je voudrais engager chaque ivoirien partout où il se trouve à être l'ambassadeur de la propreté et de la salubrité.

Je garde bon espoir que nos villes retrouveront leur charme et leur lustre d'antan et que la mégalopole Abidjan reprenne son qualificatif de « Perle des Lagunes ».

Nous souhaitons à tous une très bonne lecture.

**Sarrahn OUATTARA**  
Directeur Général ANAGED

## 1<sup>er</sup> CONSEIL DE GESTION L'ANAGED démarre ses activités



Les membres du Conseil de Gestion en séance de travail

**A**fin de mener à bien les missions qui lui sont assignées, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a tenu son premier Conseil de Gestion, le mercredi 04 juillet 2018, dans la salle de réunion de ladite structure.

Au terme de la rencontre, Monsieur Brahima FOFANA, Directeur de Cabinet du Ministre Anne-Désirée OULOTO et par ailleurs, Président dudit Conseil, s'est réjoui de la tenue de cette session qui marque le démarrage des activités de l'ANAGED.

*« Ce jour, nous entamons effectivement les séances de travail du Conseil de Gestion pour aborder toutes les problématiques liées à la gestion des déchets (...). Je salue la présence de tous les conseillers qui sont les émanations des Ministères, en occurrence le Budget, l'Economie et des Finances, qui pourraient considérablement aider en matière de financement du paiement des opérateurs et d'allocation budgétaire en cas de difficultés », a-t-il déclaré.*

*« Tous les membres ont exprimé leur engagement au travail...Les orienta-*

*tions issues des points débattus sont porteuses d'espoir », a soutenu monsieur KOUMOUE Koffi Moïse, représentant l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI).*

Rappelons que l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a été créée par décret n°2017-692 du 25 octobre 2017, en Conseil des Ministres.

**Roger TIEHIDE**

## VISITE DE TERRAIN

### Le Conseil de Gestion de l'ANAGED sur les chantiers des infrastructures de salubrité



Construction du 1<sup>er</sup> casier

Le vendredi 27 juillet 2018, une délégation des membres du Conseil de Gestion de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) conduite par Monsieur Brahima FOFANA, Directeur du Cabinet du Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité et Président dudit Conseil, a effectué une visite de travail sur les chantiers des nouvelles infrastructures de salubrité.

La délégation s'est rendue au Centre de Transfert (CT) des déchets ménagers d'Anguédédou, sis à Yopougon zone industrielle et à kossihouen situé à 26 km d'Abidjan, sur l'autoroute du Nord, respectivement sur le site de stockage du matériel technique des opérateurs et au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET).

L'objectif était de permettre aux membres du Conseil de Gestion de s'imprégner de l'état d'avancement

des travaux de construction de ces infrastructures.

**Roger TIEHIDE**



Présentation du plan du chantier d'Anguédédou

## VISITE DE TRAVAIL DE L'ANAGED À ECOTI.SA Le plan de communication au cœur des échanges



Séance de travail entre la délégation de l'ANAGED et celle de ECOTI SA

**L**e mardi 04 septembre 2018, une délégation de l'ANAGED, composée de Monsieur Brahim FOFANA, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, de Madame Sarrahn OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED, de Monsieur Félix NADRO, Conseiller Technique du Directeur Général de l'ANAGED et de Monsieur AKICHI Alain Roger, Directeur de la communication de l'ANAGED, s'est rendue dans les locaux de l'opérateur de salubrité ECOTI.SA.

Cette visite a été l'occasion pour l'équipe de ECOTI SA de faire un bilan partiel de l'avancée des travaux de construction du Centre de Transfert et de Valorisation des déchets d'Anguedou sis à Yopougon et de présenter son plan de communication visant à sensibiliser les populations en vue de l'adoption de gestes éco-citoyens.

Mesurant l'ampleur de la tâche à accomplir, Monsieur Brahim FOFANA

a félicité les dirigeants de ECOTI.SA pour les premières actions menées et les a encouragé à mettre en œuvre des actions de communication percutantes afin d'impliquer l'ensemble des couches socioprofessionnelles dans la gestion des déchets.

La prochaine visite se fera dans les locaux de ECO EBURNIE, opérateur de

collecte des déchets intervenant dans les communes d'Adjamé, Attecoubé, Yopougon, Songon, Koumassi, Marcorry, Port-Bouët et Treichville.

*Prudence Kouassi*



Photo de famille



## LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ L'ANAGED et ECO EBURNIE affûtent leurs armes



Séance de travail entre les représentants de l'ANAGED et d'ECO EBURNIE

**D**ans le cadre de la bonne conduite de sa politique de lutte contre l'insalubrité, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), par le biais de sa Direction de la Communication et des Relations Extérieures, a eu une séance de travail avec la Direction de la Formation et de la Communication de la nouvelle entreprise de collecte ECO EBURNIE, un nouvel opérateur dans le secteur de la salubrité. Cette séance de travail a eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> août 2018, dans les locaux dudit opérateur, sis à la zone industrielle de Yopougon.

Les échanges ont porté sur la stratégie de communication à adopter pour une sensibilisation accrue pouvant emmener les populations à changer de comportements. Sur la question, il y a une convergence de points de vue. Les deux structures sont prêtes à collaborer sur le terrain.

Par ailleurs, dans sa volonté de boos-

ter sa politique de collecte des déchets, l'opérateur fait de la formation de son personnel sa priorité. Car, un personnel bien formé constitue pour lui, un maillon important de la chaîne de communication et de sensibilisation orientée vers les populations.

M. Dosso Daouda conduisait la délégation de l'ANAGED; tandis que M. Rosa Paulo, Mme Estelle Kla et M. Georges Kumou, respectivement Chef de service Formation, Respon-

sable du service Communication et Responsable de la clientèle représentaient ECO EBURNIE.

**Roger TIEHIDE**



Photo de famille

## Les Directeurs de l'ANAGED en visite de terrain



Mme Sita OUATTARA, cadre à la Direction des Opérations et des Programmes expliquant le fonctionnement d'un poste de groupage aux Directeurs

« Qui veut aller loin, ménage sa monture », dit l'adage ; et la Direction de la Communication et des Relations Extérieures de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) n'entend pas déroger à la règle. C'est pourquoi, dans le souci de bien communiquer sur les activités de l'Agence, Monsieur Alain Roger AKICHI, Directeur de la Communication a entrepris avec ses collaborateurs une visite des différents sites de collecte et de transfert des déchets de Yopougon, ainsi que la décharge d'Akouédo située dans la commune de Cocody. Cette visite de terrain a eu lieu, le jeudi 19 juillet 2018, sous la conduite de Monsieur Firmin K. N'GOUANDI, Directeur des Opérations et des Programmes de l'ANAGED.

L'objectif étant de s'imprégner des réalités du secteur des déchets notamment au niveau de la collecte et du stockage des déchets.

Dévoilant un pan de sa stratégie de

communication, Monsieur AKICHI a fait de la visite de ces sites une de ses priorités afin de comprendre le mécanisme de gestion des déchets en vue de bien communiquer. « La question des déchets est très sensible ; c'est pourquoi il paraît important de mieux

connaître l'environnement de ceux-ci afin de mieux sensibiliser les populations », a-t-il justifié.

**Roger TIEHIDE**



Une image de la décharge d'Akouédo

## CELEBRATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA PROPLETE 2018

### Le message du Gouvernement délivré par le Ministre Anne OULOTO



Ivoiriennes, Ivoiriens, chers Compatriotes, chers amis de la Côte d'Ivoire.

Une « Semaine Nationale de la Propreté » a été instituée par le Gouvernement du 1<sup>er</sup> au 06 août de chaque année.

La célébration de cette semaine a pour objectif de contribuer à élever à un niveau satisfaisant, la conscience individuelle et collective en faveur d'un cadre de vie sain, par la promotion de la propreté. Elle s'inscrit donc dans le cadre général de la politique du Gouvernement en matière de propreté et d'esthétique, et vise à emmener tout le corps social, par la sensibilisation, à s'impliquer davantage et à agir ensemble ou individuellement, pour un cadre de vie propre, sain et beau.

Le thème retenu pour cette 3<sup>ème</sup> édition est « Un cadre de vie propre et sain, ma responsabilité au quotidien ». Il met un accent particulier sur le rôle central que chacun de nous doit jouer dans la protection de la salubrité de notre cadre de vie, et notre responsabilité dans la lutte contre la malpropreté et l'insalubrité.

**Chers compatriotes, Chers amis de la Côte d'Ivoire,**

La problématique de la propreté et de l'esthétique touche l'ensemble des

villes et communes de notre pays. La beauté, la netteté et l'esthétique qui caractérisaient jadis toutes nos villes, nos quartiers, nos maisons et tous nos lieux de travail, ont, au fur et à mesure, fait place, à une dégradation inacceptable.

Les règles élémentaires de propreté et d'hygiène sont constamment foulées au pied. Au point où la malpropreté semble désormais la chose la mieux partagée des ménages, des écoles, des lieux de travail, des lieux de restauration collective, des établissements sanitaires, des gares et même des administrations publiques et privées.

**Chers compatriotes, Chers amis de la Côte d'Ivoire,**

Face à cette situation qui ternit l'image de notre pays, menace notre santé, compromet le tourisme et met à mal nos efforts de développement, nous devons impérativement agir ensemble et de façon énergique pour lutter avec détermination contre la malpropreté et la dégradation de l'esthétique de notre cadre de vie.

Notre action commune contre l'insalubrité a bien démarré et doit se poursuivre se renforcer davantage, dans la discipline, en toute responsabilité.

**Chers compatriotes, Chers amis de la Côte d'Ivoire,**

La propreté doit façonner notre quotidien et faire de nous des citoyens modèles et modernes, en bonne santé.

Plus qu'une « festivité », cette Semaine Nationale de la Propreté doit être perçue comme l'amorce d'un profond changement de paradigme, expression d'un contrat social qui met en exergue notre responsabilité et notre rôle dans la promotion de la propreté et la beauté de notre cadre de vie.

Pendant ces 6 jours, nous devons tous marquer une pause et jeter un regard attentif sur les conséquences de nos incivilités sur notre cadre de vie,

sur notre santé et notre bien-être. J'invite au nom du gouvernement, chacune et chacun, à son niveau, à jouer le rôle qui est le sien pour inverser la tendance.

Il nous faut impérativement revenir à nos fondamentaux:

Jeter nos déchets dans les poubelles;  
Éviter d'éliminer les eaux usées dans les caniveaux et sur la route;

Balayer et nettoyer nos espaces de vie et de travail à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments ;

Entretien et embellir nos rues;

Réparer les fissures, repeindre et entretenir les façades extérieures de nos habitations et lieux de travail;

Éviter de déféquer et d'uriner à l'air libre ;

Éviter de troubler la quiétude du voisinage en particulier la nuit et pendant les heures de repos.

L'adoption de ces fondamentaux devra désormais façonner notre quotidien.

Oui, Chers compatriotes, Chers amis de la Côte d'Ivoire,

La propreté c'est l'affaire de tous. Chacun à son niveau, là où il habite, là où il travaille, doit sensibiliser son entourage, éveiller les consciences pour le respect par tous, des règles élémentaires de salubrité et d'hygiène.

C'est à ce prix que les effets de la politique du Gouvernement en matière de promotion de propreté et du bien-être seront durables, avec plus d'impacts positifs sur la santé des populations, sur leur confort et bien entendu, sur l'image et le développement de notre pays.

Vive la Côte d'Ivoire émergente et propre.

Bonne fête de l'indépendance à toutes et à tous.

Je vous remercie.

**Anne-Désirée Ouloto**  
**Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité.**

## GESTION DES DECHETS

### Le Ministre Anne-Desirée OULOTO présente les grandes reformes



Madame le Ministre Anne Ouloto encadrée par M. Gildas SIMY, Conseiller Technique du MINASS et de Mme Sarrahn OUATTARA, DG de l'ANAGED

Les nouveaux opérateurs sélectionnés pour la propreté du District d'Abidjan vont démarrer leurs activités dans le mois de novembre 2018, a annoncé jeudi 20 septembre, le Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne-Désirée OULOTO, lors d'une conférence de presse, à l'espace La-trille Event Cocody les Deux-Plateaux.

Au cours de cette conférence portant sur le thème, « *modernisation du système de gestion des déchets* », le Ministre Anne Ouloto a expliqué que la réforme engagée par le Gouvernement devrait à terme redynamiser le système de gestion des déchets. « *Notre marche vers la modernisation du secteur des déchets est irréversible* », a-t-elle assuré.

Selon le Ministre, la gestion des déchets de la seule ville d'Abidjan, avant la réforme, était estimée à 18 milliards de FCFA et devrait atteindre après la réforme, environ 42 milliards de FCFA: « *Nous n'avons pas droit à l'échec, chacun de nous doit faire face à ses responsabilités* », a-t-elle indiqué. Le Centre de Valorisation et d'Enfouis-

sement Technique (CVET) de Kossihouen ouvrira également ses portes en novembre 2018. Cet ouvrage construit selon les standards internationaux debutera avec une capacité d'au moins 1 250 000 tonnes de déchets par an et compte accroître sa capacité afin de prendre en charge plus de 90% de la production totale des déchets du district d'Abidjan.

S'agissant des opérations de collecte des déchets, le Ministre a informé l'assistance du recrutement de nouveaux opérateurs de collecte à savoir ECOTI .SA et ECO EBURNIE sélectionnés à l'issue d'un appel d'offre International. Ces opérateurs prendront service en novembre prochain. Ce sont 350 camions de collecte et 650 coffres flam-bants neufs mobilisés pour assurer un



Une vue d'ensemble des invités

service de propreté de qualité dans le District d'Abidjan.

ECOTI.SA aura en charge la propreté des communes de Cocody, Plateau, Abobo, Anyama et Bingerville. Quant à ECO EBURNIE, elle interviendra dans les communes de Port-Bouet, Koumassi, Marcory, Treichville, Adjamé, Attécoubé Yopougon, et Songon.

Ces deux opérateurs se chargeront de faire une pré-collecte avec une amélioration du conditionnement des déchets et le développement du tri sélectif depuis les ménages aux centres de groupages. Ils seront conditionnés dans des coffres d'une capacité de 30 à 70 m<sup>3</sup>. Par la suite, ces déchets seront convoyés au CVET de Kossihouein par de gros porteurs.

La mise en œuvre de cette stratégie exige une implication totale de la population.

Pour le Ministre Anne OULOTO, les populations doivent désormais adopter des comportements éco-citoyens et demeurer dans une dynamique de propreté généralisée. *« Nous aurons beau faire de grandes réformes, recruter des opérateurs compétents mais tous les efforts seront voués à l'échec si nous refusons de participer à l'effort*

*de propreté »*, a-t-elle indiqué.

Elle a aussi prévenu qu'un arsenal juridique et des dispositions de suivi seront mises en œuvre afin de recadrer les réfractaires au changement de comportement. Le code de la salubrité est fin prêt. Il vient renforcer les sanctions à la hauteur des fautes commises. Il prévoit également la création d'une Police de Salubrité qui assurera la lutte contre l'insalubrité. Cette Police sera soutenue dans ses actions par la police nationale et la gendarmerie.

Le Ministre a annoncé que le secteur déchets pourra mobiliser plus de 6000 emplois directs et indirects. C'est pourquoi, elle sollicite l'adhésion de tous pour la création d'un ivoirien nouveau, sensible aux questions de propreté, sortant sa poubelle aux heures indiquées, évitant des branchements anarchiques sur les réseaux d'assainissement.

Pour l'occasion, Madame le Ministre était accompagnée de Madame Sarahn OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED et de Monsieur SIMY Gildas, Conseiller Technique chargé des questions de salubrité. Outre ces personnalités, cette rencontre a enregistré la participation des membres

de son cabinet et des Directeurs Généraux des entreprises ECOTI.SA et ECO EBURNIE.

A cette conférence étaient présents des journalistes, des religieux, des responsables d'ONG et des présidents de syndicats.

Tous ont salué cette vision du Gouvernement visant à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Au cours de cette conférence, deux films ont été présentés. Le premier sur la modernisation du système de gestion des déchets et le second sur le projet de réhabilitation de la décharge d'Akouedo.

**Privat DJIROU**



Madame le Ministre en compagnie des Chefs traditionnels et des Guides religieux

**18<sup>ème</sup> EDITION DE L'OPERATION « GRAND MENAGE » A TOULEPLEU**  
**Le Ministre Anne-Désirée OULOTO sensibilise à domicile**



Madame le Ministre remettant le matériel de salubrité aux autorités de la région

**D**ans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale de lutte contre l'insalubrité dans les villes et communes de Côte d'Ivoire, Madame Anne-Désirée OULOTO, Ministre en charge de l'Assainissement et de la Salubrité et fille de la région, a choisi Toulépleu, ville située à l'ouest de la Côte d'Ivoire, à environ 700 kilomètres d'Abidjan, pour le lancement officiel de la 18<sup>ème</sup> édition de l'opération « Grand Ménage », le samedi 04 août 2018.

A « la place Alassane OUATTARA » lieu de cette cérémonie, Madame le Ministre a fait don d'un important lot de matériel de salubrité aux autorités préfectorales, municipales et coutumières de Toulépleu. Il s'agit de : balais, brouettes, râteliers, paires de bottes, tricycles, sacs-poubelles, etc.

Pour l'occasion, la population de Toulépleu avec à sa tête, les autorités administratives, municipales et coutumières ainsi que les guides religieux a réservé un accueil chaleureux à Madame le Ministre et sa délégation.

Dans son message de sensibilisation,

le Ministre Anne OULOTO a invité les populations de Toulépleu à tenir leur cadre de vie sain pour se préserver des maladies. « *L'opération Grand Ménage est l'affaire de toutes les régions et surtout de toutes les populations de Côte d'Ivoire. Je vous invite donc à faire en sorte que nos villes, communes et villages aient fière allure* », a-t-elle déclaré. Elle a procédé, par la suite, à l'installation des comités locaux de salubrité composés de toutes les couches socio-professionnelles de la ville ; à savoir, les élus locaux, le corps préfectoral, les autorités coutumières et religieuses, les ONG, etc.

Rappelons que la cérémonie de lancement a été précédée d'une caravane de sensibilisation de proximité à travers un camion podium qui a sillonné toute la ville. L'objectif étant d'amener les populations à l'adoption de comportements éco-citoyen.

Cette cérémonie a été marquée par la présence de Monsieur CISSE Ibrahima, Préfet de la Région du Cavally et de Messieurs KAHIBA Lambert et Denis KAH ZION respectivement Député et Maire de la Commune de Toulépleu.

**Mack-Bolan KOUAKOU**



La population effectuant le curage de caniveaux en présence de Mme le Ministre Anne OULOTO

## FETE DES MERES L'ANAGED célèbre ses « Femmes »



### HYMNE A LA MERE

L'aurore s'est levée un matin et une lueur de bonheur s'est relui sur le visage d'un ange.  
Un cri, une larme, un bonheur, un sourire !

Et voilà que toi femme d'hier est devenue mère aujourd'hui.

N'est-ce pas là la joie d'une mère qui entend le cri de son bébé ?

Oui, une joie incommensurable pleine d'amour et d'allégresse.

Maman, je suis là, moi ton fils qui te fera sourire et pleurer tout le long de ta vie car la vie m'apprendra la vie. Maman, je sais que tu seras là toujours pour moi...

Ô maître du temps, accorde du temps au temps pour qu'il donne du temps à ma mère pour que je puisse toujours me blottir dans ses bras quand le temps de la vie me fera fléchir et courber !

Temps soit mon allié.

Maman, toutes les plus belles fleurs du monde ne sauront égaler ta beauté toi ma belle fleur.

**Ange-Patrick KONAN**

**A** la faveur de la célébration de la fête des mères, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a, sous la houlette de Madame Sarrahn Ouattara, son Directeur Général, honoré tout le personnel de la gence féminine, le vendredi 25 mai 2018 à son siège de Cocody Djibi 8<sup>ème</sup> Tranche.

Cette grande cérémonie d'hommage aux femmes a vu la présence d'illustres invitées notamment de Madame Djénéba TAQUI, Chef de cabinet au Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité représentant Madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO et de Madame KOUAME née KETE Bah Edith Blanche Coordinatrice du « Grand-Ménage ».

Dans son adresse à ses collaborateurs, Madame le Directeur Général a félicité les femmes de l'ANAGED pour leur abnégation au travail et les a encouragé à poursuivre sur cette lancée « *Je vous encourage au tra-*

*vail bien fait, source de promotion. Sachez que la politique de la promotion du genre est toujours d'actualité* », a-t-elle soutenu.

Enfin, Madame le Directeur Général a salué cette initiative et a souhaité que ces moments de partage et de retrouvailles soient plus fréquents afin d'instaurer un climat convivial au sein de l'Agence.

Pour marquer l'événement, Madame le Directeur Général a offert de nombreux présents aux femmes, ainsi qu'à Madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO. En retour, les femmes de l'ANAGED, ont offert un présent à Madame le Directeur Général.

Au cours de cette chaleureuse cérémonie l'assistance a eu droit à une dédicace d'un poème aux femmes, d'un concours de danse et d'un défilé de mode. Elle s'est achevée par un partage de repas.

**Prudence KOUASSI**

## DEJEUNER-DEBAT

### Le DG de l'ANAGED expose sa vision managériale



**M**adame Sarrahn T. OUATTARA, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), a invité le personnel à un déjeuner-débat, le vendredi 27 juillet 2018, de 14h30 à 17h30, au complexe hôtelier le Vaisseau sis à Angré 8<sup>è</sup> Tranche.

Ce déjeuner-débat a porté sur le thème: « **Quel agent pour l'ANAGED?** ». Cette occasion était pour Madame le Directeur Général de définir sa vision de la nouvelle structure et le modèle d'agent qu'elle souhaite avoir pour l'atteinte des objectifs de l'ANAGED. C'était en présence du Directeur de Cabinet du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, Monsieur Brahim FOFANA.

Répondant aux préoccupations des uns et des autres, Madame Sarrahn OUATTARA a rassuré tout le personnel de la tenue des engagements de la structure dont elle est la première

responsable ; en retour, elle a invité chacun des agents de l'ANAGED à se mettre résolument au travail.

Elle a également saisi cette occasion pour présenter officiellement les Directeurs Centraux de l'ANAGED aux agents. Il s'agit de Messieurs Arnaud BAMBA des Ressources Humaines, Alain Roger AKICHI de la Communication, Firmin N'GOUANDI des Opérations et des Programmes et Joachim KAMBRI des Affaires Financières.

Dans un climat convivial, les agents ont soulevé leurs différentes préoccupations relativement à leurs conditions de travail à travers une série de questions auxquelles Madame le Directeur Général a apporté des réponses.

*Mack-Bolan KOUAKOU*





## LES IMPRESSIONS DE QUELQUES AGENTS



Je voudrais remercier Madame le Directeur Général de l'ANAGED pour les compliments dont j'ai été l'objet de sa part au cours de cette cérémonie. J'en ai été très touché et c'est un gage de confiance et de reconnaissance qu'il m'appartient de toujours mériter.

J'ai été d'autant plus touché par ces compliments qui proviennent d'une patronne, qui ne promet, ni ne dit, ce dont elle n'est pas sûre.

J'avoue qu'en huit (8) ans, j'ai beaucoup appris à ses côtés. Que ce soit du point de vue de la rigueur au travail que du point de vue des valeurs humaines.

**M. NADRO Félix,**  
*Conseiller Technique du DG*



Je voudrais remercier Madame le Directeur Général pour le déjeuner qu'elle a bien voulu offrir à ses collaborateurs. C'est une initiative qui traduit à mon sens sa volonté de créer une symbiose avec ses agents afin de permettre à l'ANAGED d'atteindre ses objectifs.

Nous avons eu des échanges fructueux. Aux préoccupations des agents, le Directeur Général a apporté des réponses claires et rassurantes. A ce niveau, permettez-moi de saluer sa simplicité, sa franchise et sa détermination.

Je souhaite que ce genre d'actions se renouvelle par moment pour renforcer les liens de collaboration entre les agents.

**Mme BEUGRE Edwige, Agent de la Direction des Opérations et des Programmes**



Le cadre du déjeuner-débat du vendredi 27 juillet 2018 a été une occasion fort appréciable. En effet, l'atmosphère conviviale, tempérant la solennité qui trop souvent crispe beaucoup d'entre nous, a permis à chaque agent de s'exprimer librement.

Moment de partage, d'échanges, l'occasion de se voir, d'aller au-delà du cadre de travail ; ce sont là, des initiatives qui motivent, créent l'unité, l'esprit de famille et fédèrent autour d'un idéal.

Ce sont des instants d'une grande importance pour notre structure avec sa noble mission d'œuvrer pour la réussite du pari de la salubrité des villes et communes de Côte d'Ivoire.

Reste à souhaiter que ce genre de rencontres assurément bénéfique à tous égards soit dans les usages.

**Mme N'GORAN Marina, Agent de la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques**



Je voudrais d'abord relever le symbole de ce lieu : « Le Vaisseau ». Nous sommes tous réunis sur un même bateau, autour de notre Capitaine, Madame le Directeur Général, pour recevoir d'elle sa vision de l'agent de l'ANAGED.

Cette rencontre était vivement attendue par tout le personnel, elle constitue le cadre idéal pour fixer le cap et lever certaines incertitudes et préoccupations des agents de l'ANAGED. Elle a permis au Directeur Général de présenter sa vision de l'ANAGED et la qualité de l'agent qui doit y travailler : « un agent soucieux et rigoureux du travail bien fait ».

Madame le Directeur Général s'est exprimée sur les différentes questions que les agents lui ont exposées, montrant ainsi qu'elle est non seulement soucieuse du bien-être de ses agents mais qu'elle tient également à tisser des liens de proximité avec son personnel.

Je ne pourrais terminer sans me prononcer sur le vibrant hommage qu'elle a rendu à Monsieur NADRO Félix, Ex-Directeur de la Logistique et de la Coordination Technique. Ce fut un honneur pour lui et surtout, pour tout le personnel de la structure.

Pour finir, cette rencontre à la fois récréative et instructive a montré que Madame le Directeur Général est en phase avec son personnel dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le Gouvernement.

**M. BAMBA Arnaud**  
*Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques*

## LE DEJEUNER EN IMAGES



## MALADIE DE LA DENGUE : COMMENT PRÉVENIR ?

La fièvre dengue est une maladie virale transmise par les moustiques *Aedes aegypti* qui est endémique dans plus d'une centaine de pays tropicaux et subtropicaux du monde, avec une prédilection pour les villes et les régions périurbaines. C'est une maladie qui touche les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes mais dont l'issue est rarement fatale.

Les moustiques qui transmettent la dengue piquent surtout le jour avec une activité maximale à l'aube et quelques heures avant le coucher du soleil.

La maladie se manifeste par un syndrome grippal avec une fièvre élevée, des maux de tête, un ralentissement du rythme cardiaque, des douleurs musculaires et articulaires et une éruption cutanée. Elle peut être plus grave et entraînée des saignements (dengue hémorragique). La période de transmission principale est pendant et après la saison des pluies.

Actuellement, la seule méthode pour prévenir ou combattre la transmission du virus consiste à lutter

contre les vecteurs par les moyens suivants :

- éviter que les moustiques n'aient accès aux gîtes larvaires par une gestion et une modification de l'environnement;
- éliminer correctement les déchets solides et enlever les habitats des larves créés par l'homme;
- couvrir, vider et nettoyer toutes les semaines les conteneurs pour la conservation de l'eau domestique;
- épandre des insecticides adaptés sur les conteneurs pour la conservation de l'eau à l'extérieur;
- prendre des mesures de protection des personnes et du foyer par la pose de moustiquaires aux fenêtres, le port de vêtements à manches longues, l'utilisation de matériels imprégnés d'insecticide, de spirales et de pulvérisateurs;
- améliorer la participation et la mobilisation des communautés pour une lutte anti vectorielle



Dr. BADOU Medecin à l'ANAGED

durable;

- supprimer les réservoirs de point d'eau stagnante (boîtes vides ou bouteilles vides, pots de fleur, zone d'évacuation des climatiseurs);
- en cas d'urgence épidémique, les mesures de lutte anti vectorielle comprennent également l'épandage et les pulvérisations d'insecticides;
- une détection clinique fiable et une prise en charge des patients atteints de dengue permettent de réduire de manière significative le taux de mortalité dus à la dengue sévère.

LA PROPRETE C'EST LA SANTE.

Par Mme N'DRI Laurence



### Le poivre

Le poivre, notamment le noir, est l'un des meilleurs remèdes maison contre la toux. Cette épice a des propriétés antibactériennes qui combattent les infections. Il permet également de dégager le nez bouché et de soulager la

grippe et le rhume. Le poivre contient aussi la pipérine. C'est un composant antispasmodique et cholinergique ; ces deux facultés lui permettent de réduire les troubles intestinaux. A petite dose, le poivre a un effet laxatif mais à forte dose, au contraire, il provoque une constipation.

### Entretien des ongles

Pour soigner vos ongles abîmés, cassants et ternes, frottez-les le soir pendant une semaine à l'ail. En complément de ce traitement, massez vos ongles à l'huile d'olive et au jus de citron.



### Les vertus du beurre de karité

Pour mieux satisfaire votre partenaire, faire deux à trois fois par semaine un ovule naturel à base de beurre de karité 100%, l'introduire dans votre nid (vagin) et porter une serviette périodique. Gardez cela toute la journée, le soir votre palais royal sera un nid douillet pour lui. Soyez sûr qu'il ne voudra plus en sortir.



### Les vertus du citron

#### • Eclat du linge

Le citron est un astringent et possède des propriétés naturelles de blanchiment grâce à l'acide citrique. Pour retrouver l'éclat de vos chaussettes par exemple ou de votre linge en général, il suffit d'ajouter une tranche de citron dans une bassine d'eau bouillie et y déposer votre linge. Il sera éclatant en un rien de temps et retrouvera sa blancheur authentique.

Pour enlever la mauvaise odeur de votre réfrigérateur, vous pouvez déposer un citron coupé et les mauvaises odeurs seront vite éradiquées.

#### • Propreté de la salle de bain

Afin d'éviter l'utilisation des produits d'entretien, qui pour la plupart contiennent des produits chimiques, vous pouvez utiliser le jus de citron en pulvérisateur sur toute la surface de votre douche ou baignoire. L'acide citrique permettra de décomposer les dépôts de calcaire. Par ailleurs, ses propriétés antibactériennes et antiseptiques permettront de désinfecter les moisissures qui y résident.

#### • Antigrippe

Riche en vitamine C, c'est le remède efficace contre la grippe et la congestion nasale. Il suffit de préparer un thé au citron et de le boire chaud. Il permettra également d'aseptiser et d'adoucir la gorge en cas de coup de froid.

### Autres astuces

#### • Le beurre de cacao et le citron

Vous avez les coudes, les talons et les genoux très rugueux et cela vous déplaît. Eh bien voici la solution miracle : coupez un citron en deux, et frottez le doucement sur les parties rugueuses en quelques minutes, appliquez ensuite du beurre de cacao et le tour est joué, faites cela deux fois par semaine.

#### • Glaçons

Avant tout maquillage, la peau doit être saine, bien nettoyée. La majorité des peaux noires a la particularité d'être grasse, il faut donc prendre soin d'enlever l'excès de sébum. Appliquez des morceaux de glaçons sur le visage en insistant sur le front, le nez et le menton pendant 5mn avant le maquillage. Résultats garantis.

## LE COIN DU BONHEUR

### Naissances



AHOKE Exaucée Marie Esther Kestsia fille, de Mme AHOKE Estelle Zon de la DIRCOM.



COCOU Ahossi Henri Joël, fils de COCOU Gbehou Élisée de la Brigade de Salubrité.



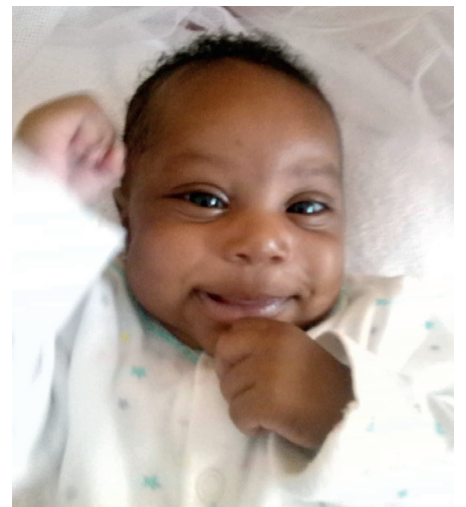
KOUAKOU Angora Marie-Eliorah, fille de Mme KOUAKOU Allah-Kouadio Sylvia de la DIRCOM.



SAKO Caren Uriella Malika, fille du Maréchal des logis (MDL) SAKO Karamoko de la Brigade de Salubrité.



YASSI Nancy Florice Grâce Soraya, fille de M. Yves Armand Boli YASSI du Contrôle Financier.



AKICHI Marica Andrad Joliane, fille de M. Alain Roger AKICHI, Directeur de la Communication et des Relations Extérieures.

### Mariages



Le couple SECRE



Le couple TIEHIDE

## NECROLOGIE (AVIS DE REMERCIEMENT)

La Mutuelle du personnel de l'ANAGED remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté soutien moral et matériel, lors du rappel à Dieu de :

- Madame **GBAGUIDI Justine**, mère de Mademoiselle **MONHESSEA Laurencielle Danny**, Assistante Moyens Généraux à l'ANAGED. Décès survenu le vendredi 06 juillet 2018, au CHU de Treichville.

- Madame **KONAN Amino**, mère de Monsieur **KOUAME N'Guessan Prosper**, Chauffeur auprès de la DRH. Décès survenu le dimanche 15 juillet 2018, à Bonoua.

- Mademoiselle **BEH Ella Sandra**, fille de Monsieur **BEH Gtrandé Lucien**, Chauffeur

auprès de la Direction des Opérations et des Programmes. Décès survenu le dimanche 30 août 2018, à Divo.

- Madame **DORO Minata**, mère de Mademoiselle **CIS-SAO KADJATOU**, Assistante Comptable auprès du Contrôle Budgétaire. Décès survenu le lundi 12 mars 2018.

- Mademoiselle **KAH Lauraine**, fille aînée de **KAH Tointé Jean Lucien**, Cadre à l'ANAGED. Décès survenu le lundi 04 juin 2018, à Toulépleu.

- Monsieur **OUATTARA Souleymane**, père de Madame **OUATTARA SITA**, Cadre à la DOP. Décès survenu le samedi 07 avril 2018.

- Madame **TELE Jeannette**, mère de Monsieur **KONE VEH DROH**, Chauffeur auprès de la Représentation de l'ANAGED à San Pedro. Décès survenu le mardi 22 mai 2018.

- Madame **KASSIA Bahaman Alida**, l'épouse de Monsieur **LANSSON Félix**, Chauffeur auprès de la Brigade de la Salubrité Urbaine. Décès survenu le mardi 29 mai 2018 à Abidjan.

- Mademoiselle **IRIE Lou Fehoui Ange Kaheline**, fille de Monsieur **GOLE Bi Irié Michel**, Agent d'Intervention à l'ANAGED. Décès survenu le mardi 15 mai 2018 à Zuénoula.

## AVIS DE DÉCÈS

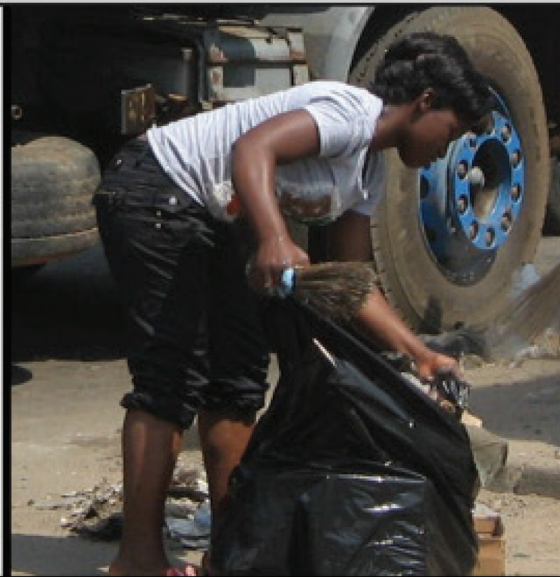


La Mutuelle du personnel de l'ANAGED a le regret de vous annoncer le décès de Monsieur NIAMBAABRAHAM, Agent de Pesée auprès de la Direction des Opérations et des Programmes. Décès survenu le dimanche 16 septembre 2018 à Abidjan.

# TROIS BONS GESTES

## POUR FACILITER LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

1- Bien emballer les ordures ménagères dans les sacs-poubelles.



2- Sortir les ordures ménagères une fois par jour **à partir de 17 h, sauf les dimanches.**

3- Ne plus sortir les ordures après le passage des engins de collecte.



## ATTENTION !

## DESORMAIS, QUI SALIT, PAYE !

Contacts ANAGED

(+225) 47 14 00 00 | 01 20 00 00 | 56 50 00 00



*Redonnons vie à nos déchets pour une Côte d'Ivoire saine*

[www.anaged.ci](http://www.anaged.ci)

Contacts: +225 22 40 61 10 / 14

Fax: +225 22 40 61 12

+225 22 41 45 95

II Plateaux 8<sup>ème</sup> Tranche, lot 513, ilot 34